



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

casinos

Question écrite n° 3018

### Texte de la question

M. Guy Teissier souhaite connaître la position de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur la possibilité de réglementer l'accès aux salles des machines à sous des casinos, notamment pour les personnes en situation de détresse psychologique et financière. L'accès à ces salles pourrait être soumis à l'obligation d'identification (carte d'accès nominative), comme c'est le cas pour les tables de jeux. Cette obligation ralentirait un « engouement » pernicieux voire pathologique et permettrait aux personnes en danger de solliciter une interdiction temporaire ou définitive.

### Données clés

**Auteur :** [M. Guy Teissier](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3018

**Rubrique :** Jeux et paris

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 septembre 2002, page 3218